

## Éditorial

La pratique sportive est un élément fondamental d'épanouissement, de santé et d'insertion.

La volonté de rendre le sport accessible à tous demeure le fil conducteur des actions de la politique sportive arlésienne.

La carte pass'sports en est un formidable outil. Son succès confirme la pertinence de ce dispositif, la réponse à un besoin et maintenant une attente.

Cette année, l'effort de la Ville permet d'augmenter le nombre de cartes à la vente. Ainsi, 1 350 cartes seront à la vente (1 150 cartes en 2015).

La carte pass'sports offre un coup de pouce aux Arlésiens souhaitant pratiquer une activité sportive grâce à une réduction de 35 € à l'adhésion, mais accorde également des réductions chez les commerçants partenaires ainsi qu'un tarif préférentiel dans les piscines arlésiennes.

D'une volonté municipale, ce dispositif existe grâce au concours actif des associations sportives et des partenaires. Nous les en remercions vivement.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée sportive.

**Hervé Schiavetti**  
Maire de la ville d'Arles

**Yvan LAVILLE**  
Adjoint au Maire  
délégué aux  
politiques sportives



## UN PASS'SPORTS POUR QUOI FAIRE ?

Pour favoriser l'accès au sport à tous - Pour impulser une dynamique sportive  
Pour fidéliser les sportifs arlésiens

Mise en vente à partir du 25 août 2016



### Le Pass'sports vous offre des réductions

- Lors de l'inscription dans les associations sportives arlésiennes agréées jeunesse et sports,
- À l'entrée des piscines municipales d'Arles,
- Chez les commerçants partenaires de l'opération.

### À qui s'adresse-t-il ?

- Aux Arlésiens de 5 à 18 ans dont les parents sont non-imposables sur le revenu,
- Aux étudiants,
- Aux retraités arlésiens non-imposables sur le revenu,
- Aux Arlésiens bénéficiaires de la CMU\*,
- Aux Arlésiens bénéficiaires du RSA\*,
- Aux Arlésiens demandeurs d'emploi,
- Aux Arlésiens bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

### Quel est son prix ?

- Tarif unique de 5 €.

### Où se le procurer ?

- À la Direction des sports et loisirs  
rue Ferdinand-de-Lesseps, 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.

### Quelles sont les pièces à fournir ?

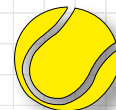
- Une photo d'identité.

### Et la photocopie de :

- Pièce d'identité (recto / verso) ou livret de famille,
- Justificatif de domicile,
- Document justifiant la situation du bénéficiaire (étudiant, non-imposable...).

\* CMU : Couverture maladie universelle.

\* RSA : Revenu de solidarité active.



## Les partenaires du Pass'sports

### ARMURERIE THOMAS

8 rue du Pt Wilson

### DECATHLON

ZC Fourchon

### INTERSPORT

ZC Fourchon

### PÊCHE D'ENFER

Route des Saintes-Maries-de-la-Mer

### RS CYCLES

ZC Fourchon

### SPORT 2000

ZC Fourchon



## Renseignements

DIRECTION DES SPORTS ET LOISIRS

04 90 49 36 85

OFFICE DES SPORTS

04 90 49 96 40

CARTE EN VENTE DÈS LE  
**25 AOÛT**

